

d'autant mieux qu'une fois arrivées au sein des familles où elles doivent professer, elles font l'emplette des livres élémentaires qui les guident dans leurs leçons, et les perfectionnent elles-mêmes, elles se maintiennent sans cesse un peu au-dessus du savoir de leurs élèves et finissent par devenir réellement maîtresses tout en formant leurs écolières. En sorte qu'alors qu'elles reviennent, elles sont, pour la plupart, tout juste ce qu'elles se proclament et ce qu'elles devraient être en partant, et l'on pourrait croire qu'elles s'en vont plutôt pour perfectionner leur éducation que pour faire celle d'autrui.

En thèse générale, vingt ou vingt-cinq ans de séjour loin de Genève sont nécessaires à l'institutrice qui veut y revenir dans une position tout-à-fait indépendante. Partie à dix-huit ou vingt ans, c'est donc ordinairement à quarante ou quarante-cinq ans qu'elle peut rentrer dans ses pénates ; sans doute il en est qui, plus fortunées, y retournent jeunes encore, ou tôt moins âgées, avec de jolis moyens d'existence, mais ces exemples sont peu fréquents et deviennent plutôt l'exception que la règle.

Ainsi que le caméléon, l'institutrice prend la teinte et les goûts dominants du pays dans lequel elle a vécu, du milieu où elle a été exilée ; selon qu'elle arrive du nord ou du midi, elle est flegmatique, cérémonieuse, formaliste, ou bien vive, enjouée, séillante ; je dois dire pourtant que celle-ci est très-rare, attendu que les migrations enseignantes de nos jeunes genevoises se dirigent plus volontiers vers le nord.

L'institutrice est essentiellement *aristocrate* dans ses manières et presque toujours par ses opinions ; en vain elle aurait vécu chez des membres opulents des diverses oppositions ; ces messieurs, très *Brutus* à la tribune ou dans leurs écrits, sont à l'ordinaire quelque peu *Louis XIV* chez eux.

Le *paletot* libéral qui les enveloppe au sein des assem-